

**Belgium-Brussels: Advertising management services**

OJ S 228/2018 27/11/2018

Contract notice – utilities

Services

**Legal Basis:**

Directive 2014/25/EU

**Section I: Contracting entity**

---

**I.1. Name and addresses**

Official name: Société des transports intercommunaux de Bruxelles

National registration number: 0247.499.953\_28701

Postal address: Rue Royale 76

Town: Bruxelles

NUTS code: BE100 Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad

Postal code: 1000

Country: Belgium

Contact person: Fred Kuhlman

E-mail: [fkuhlman@nabbnet.nl](mailto:fkuhlman@nabbnet.nl)

Telephone: +31 356237000

**Internet address(es):**Main address: [www.mivb.be](http://www.mivb.be)Address of the buyer profile: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=325994>**I.3. Communication**The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=325994>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: [https://eten.publicprocurement.be/etendering/viewWorkspacesBasedOnExtUrl.do?wsName=MIVB-PUB507483\\_2-F05](https://eten.publicprocurement.be/etendering/viewWorkspacesBasedOnExtUrl.do?wsName=MIVB-PUB507483_2-F05)**I.6. Main activity**

Recreation, culture and religion

**Section II: Object**

---

**II.1. Scope of the procurement****II.1.1. Title**

Accord-cadre pour l'exploitation des vitrines publicitaires dans les abris

Reference number: MIVB-PUB507483\_2-F05\_0

**II.1.2. Main CPV code**

79341200 Advertising management services

**II.1.3. Type of contract**

Services

#### **II.1.4. Short description**

Voir la brève description du marché au point II.2.4).

#### **II.1.5. Estimated total value**

#### **II.1.6. Information about lots**

This contract is divided into lots: yes

Tenders may be submitted for all lots

### **II.2. Description**

#### **II.2.1. Title**

Etterbeek, Koekelberg, Molenbeek- Saint-Jean, Uccle, Auderghem

Lot No: 1

#### **II.2.2. Additional CPV code(s)**

79341200 Advertising management services

#### **II.2.3. Place of performance**

NUTS code: BE10 Région de Bruxelles-Capitale/ Brussels Hoofdstedelijk Gewest

Main site or place of performance: Région de Bruxelles-Capitale

#### **II.2.4. Description of the procurement**

Au sein des 19 communes de la région de Bruxelles-Capitale, les abris étaient traditionnellement placés, gérés, entretenus et publicitairement exploités par chaque commune séparément. La STIB souhaite s'occuper elle-même de cela en tant que pouvoir adjudicateur. Chaque commune décide de manière autonome. Une dizaine de communes a déjà confié la gestion des abris à la STIB. Les autres communes sont encore liées pour plusieurs années par leurs contrats actuels mais l'objectif est qu'à l'expiration desdits contrats, la gestion des abris soit également confiée à la STIB pour ces communes.

La STIB a lancé un marché séparé dont l'objet est la conclusion d'un accord-cadre avec un seul adjudicataire pour la fourniture d'environ 2 000 nouveaux abris (incl. un système dynamique d'information des passagers). Ces abris seront placés par phases. Environ 800 abris devront être placés au plus vite après le début du marché.

Les abris seront directement équipés, par la STIB, de vitrines publicitaires.

Le présent avis de marché concerne l'exploitation de ces vitrines publicitaires, y compris la gestion et l'entretien de celles-ci.

La STIB se réserve également la possibilité de reprendre la gestion et l'entretien des abris en tant qu'option du marché.

La nature de l'option sera précisée dans le cahier spécial des charges (il s'agira probablement d'une option obligatoire).

La gestion et l'entretien des abris constituent également une option du marché lancé pour la fourniture des abris. La STIB décidera lors de la procédure de passation dans lequel de ces marchés seront attribués la gestion et l'entretien des abris.

Le marché comporte 5 lots:

— lot 1: Etterbeek, Koekelberg, Molenbeek- Saint-Jean, Uccle, Auderghem,

— lot 2: Schaerbeek, Berchem-Sainte-Agathe, Forest,

— lot 3: Anderlecht, Saint-Gilles, Saint-Josse-ten-Node, Woluwe-Saint-Pierre, Watermael-Boitsfort,

— lot 4: Ixelles, Evere, Ganshoren, Jette, Woluwe-Saint-Lambert,

— lot 5: Bruxelles Ville (y compris l'option relative à l'exploitation des vitrines publicitaires amovibles).

Le candidat peut introduire une demande de participation pour un, plusieurs ou tous les lots. L'adjudicataire est habilité – sous conditions et pour des endroits sélectionnés – à utiliser à la place des vitrines publicitaires analogiques, des vitrines publicitaires digitales ou des vitrines publicitaires déroulantes.

Au moment du lancement du marché, tous les contrats en cours ne sont pas encore terminés de sorte que toutes les communes ne peuvent pas directement participer.

#### **II.2.5. Award criteria**

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

#### **II.2.6. Estimated value**

#### **II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system**

Duration in months: 60

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

1 fois 12 mois.

#### **II.2.10. Information about variants**

Variants will be accepted: no

#### **II.2.11. Information about options**

Options: yes

Description of options:

Les options éventuelles seront mentionnées dans le cahier spécial des charges.

#### **II.2.13. Information about European Union funds**

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:  
no

#### **II.2.14. Additional information**

##### **II.2. Description**

##### **II.2.1. Title**

Schaerbeek, Berchem-Sainte-Agathe, Forest  
Lot No: 2

##### **II.2.2. Additional CPV code(s)**

79341200 Advertising management services

##### **II.2.3. Place of performance**

NUTS code: BE10 Région de Bruxelles-Capitale/ Brussels Hoofdstedelijk Gewest

Main site or place of performance: Région de Bruxelles-Capitale

##### **II.2.4. Description of the procurement**

Au sein des 19 communes de la Région de Bruxelles-Capitale, les abris étaient traditionnellement placés, gérés, entretenus et publicitairement exploités par chaque commune séparément. La STIB souhaite s'occuper elle-même de cela en tant que pouvoir adjudicateur. Chaque commune décide de manière autonome. Une dizaine de communes a déjà confié la gestion des abris à la STIB. Les autres communes sont encore liées pour plusieurs années par leurs contrats actuels mais l'objectif est qu'à l'expiration desdits contrats, la gestion des abris soit également confiée à la STIB pour ces communes.

La STIB a lancé un marché séparé dont l'objet est la conclusion d'un accord-cadre avec un seul adjudicataire pour la fourniture d'environ 2 000 nouveaux abris (incl. un système dynamique d'information des passagers). Ces abris seront placés par phases. Environ 800 abris devront être placés au plus vite après le début du marché.

Les abris seront directement équipés, par la STIB, de vitrines publicitaires.

Le présent avis de marché concerne l'exploitation de ces vitrines publicitaires, y compris la gestion et l'entretien de celles-ci.

La STIB se réserve également la possibilité de reprendre la gestion et l'entretien des abris en tant qu'option du marché.

La nature de l'option sera précisée dans le cahier spécial des charges (il s'agira probablement d'une option obligatoire).

La gestion et l'entretien des abris constituent également une option du marché lancé pour la fourniture des abris. La STIB décidera lors de la procédure de passation dans lequel de ces marchés seront attribués la gestion et l'entretien des abris.

Le marché comporte 5 lots:

- lot 1: Etterbeek, Koekelberg, Molenbeek- Saint-Jean, Uccle, Auderghem,
- lot 2: Schaerbeek, Berchem-Sainte-Agathe, Forest,
- lot 3: Anderlecht, Saint-Gilles, Saint-Josse-ten-Node, Woluwe-Saint-Pierre, Watermael-Boitsfort,
- lot 4: Ixelles, Evere, Ganshoren, Jette, Woluwe-Saint-Lambert,
- lot 5: Bruxelles Ville (y compris l'option relative à l'exploitation des vitrines publicitaires amovibles).

Le candidat peut introduire une demande de participation pour un, plusieurs ou tous les lots. L'adjudicataire est habilité – sous conditions et pour des endroits sélectionnés – à utiliser à la place des vitrines publicitaires analogiques, des vitrines publicitaires digitales ou des vitrines publicitaires déroulantes.

Au moment du lancement du marché, tous les contrats en cours ne sont pas encore terminés de sorte que toutes les communes ne peuvent pas directement participer.

#### **II.2.5. Award criteria**

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

#### **II.2.6. Estimated value**

#### **II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system**

Duration in months: 60

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

1 fois 12 mois.

#### **II.2.10. Information about variants**

Variants will be accepted: no

#### **II.2.11. Information about options**

Options: yes

Description of options:

Les options éventuelles seront mentionnées dans le cahier spécial des charges.

#### **II.2.13. Information about European Union funds**

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:  
no

## **II.2.14. Additional information**

### **II.2. Description**

#### **II.2.1. Title**

Anderlecht, Saint-Gilles, Saint-Josse-ten-Node, Woluwe-Saint-Pierre, Watermael-Boitsfort  
Lot No: 3

#### **II.2.2. Additional CPV code(s)**

79341200 Advertising management services

#### **II.2.3. Place of performance**

NUTS code: BE10 Région de Bruxelles-Capitale/ Brussels Hoofdstedelijk Gewest  
Main site or place of performance: Région de Bruxelles-Capitale

#### **II.2.4. Description of the procurement**

Au sein des 19 communes de la Région de Bruxelles-Capitale, les abris étaient traditionnellement placés, gérés, entretenus et publicitairement exploités par chaque commune séparément. La STIB souhaite s'occuper elle-même de cela en tant que pouvoir adjudicateur. Chaque commune décide de manière autonome. Une dizaine de communes a déjà confié la gestion des abris à la STIB. Les autres communes sont encore liées pour plusieurs années par leurs contrats actuels mais l'objectif est qu'à l'expiration desdits contrats, la gestion des abris soit également confiée à la STIB pour ces communes.

La STIB a lancé un marché séparé dont l'objet est la conclusion d'un accord-cadre avec un seul adjudicataire pour la fourniture d'environ 2 000 nouveaux abris (incl. un système dynamique d'information des passagers). Ces abris seront placés par phases. Environ 800 abris devront être placés au plus vite après le début du marché.

Les abris seront directement équipés, par la STIB, de vitrines publicitaires.

Le présent avis de marché concerne l'exploitation de ces vitrines publicitaires, y compris la gestion et l'entretien de celles-ci.

La STIB se réserve également la possibilité de reprendre la gestion et l'entretien des abris en tant qu'option du marché.

La nature de l'option sera précisée dans le cahier spécial des charges (il s'agira probablement d'une option obligatoire).

La gestion et l'entretien des abris constituent également une option du marché lancé pour la fourniture des abris. La STIB décidera lors de la procédure de passation dans lequel de ces marchés seront attribués la gestion et l'entretien des abris.

Le marché comporte 5 lots:

- lot 1: Etterbeek, Koekelberg, Molenbeek- Saint-Jean, Uccle, Auderghem,
- lot 2: Schaerbeek, Berchem-Sainte-Agathe, Forest,
- lot 3: Anderlecht, Saint-Gilles, Saint-Josse-ten-Node, Woluwe-Saint-Pierre, Watermael-Boitsfort,
- lot 4: Ixelles, Evere, Ganshoren, Jette, Woluwe-Saint-Lambert,
- lot 5: Bruxelles Ville (y compris l'option relative à l'exploitation des vitrines publicitaires amovibles).

Le candidat peut introduire une demande de participation pour un, plusieurs ou tous les lots. L'adjudicataire est habilité – sous conditions et pour des endroits sélectionnés – à utiliser à la place des vitrines publicitaires analogiques, des vitrines publicitaires digitales ou des vitrines publicitaires déroulantes.

Au moment du lancement du marché, tous les contrats en cours ne sont pas encore terminés de sorte que toutes les communes ne peuvent pas directement participer.

#### **II.2.5. Award criteria**

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

#### **II.2.6. Estimated value**

#### **II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system**

Duration in months: 60

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

1 fois 12 mois.

#### **II.2.10. Information about variants**

Variants will be accepted: no

#### **II.2.11. Information about options**

Options: yes

Description of options:

Les options éventuelles seront mentionnées dans le cahier spécial des charges.

#### **II.2.13. Information about European Union funds**

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:  
no

#### **II.2.14. Additional information**

### **II.2. Description**

#### **II.2.1. Title**

Ixelles, Evere, Ganshoren, Jette, Woluwe-Saint-Lambert

Lot No: 4

#### **II.2.2. Additional CPV code(s)**

79341200 Advertising management services

#### **II.2.3. Place of performance**

NUTS code: BE10 Région de Bruxelles-Capitale/ Brussels Hoofdstedelijk Gewest

Main site or place of performance: Région de Bruxelles-Capitale

#### **II.2.4. Description of the procurement**

Au sein des 19 communes de la région de Bruxelles-Capitale, les abris étaient traditionnellement placés, gérés, entretenus et publicitairement exploités par chaque commune séparément. La STIB souhaite s'occuper elle-même de cela en tant que pouvoir adjudicateur. Chaque commune décide de manière autonome. Une dizaine de communes a déjà confié la gestion des abris à la STIB. Les autres communes sont encore liées pour plusieurs années par leurs contrats actuels mais l'objectif est qu'à l'expiration desdits contrats, la gestion des abris soit également confiée à la STIB pour ces communes.

La STIB a lancé un marché séparé dont l'objet est la conclusion d'un accord-cadre avec un seul adjudicataire pour la fourniture d'environ 2 000 nouveaux abris (incl. un système dynamique d'information des passagers). Ces abris seront placés par phases. Environ 800 abris devront être placés au plus vite après le début du marché.

Les abris seront directement équipés, par la STIB, de vitrines publicitaires.

Le présent avis de marché concerne l'exploitation de ces vitrines publicitaires, y compris la gestion et l'entretien de celles-ci.

La STIB se réserve également la possibilité de reprendre la gestion et l'entretien des abris en tant qu'option du marché.

La nature de l'option sera précisée dans le cahier spécial des charges (il s'agira probablement d'une option obligatoire).

La gestion et l'entretien des abris constituent également une option du marché lancé pour la fourniture des abris. La STIB décidera lors de la procédure de passation dans lequel de ces marchés seront attribués la gestion et l'entretien des abris.

Le marché comporte 5 lots:

- lot 1: Etterbeek, Koekelberg, Molenbeek- Saint-Jean, Uccle, Auderghem,
- lot 2: Schaerbeek, Berchem-Sainte-Agathe, Forest,
- lot 3: Anderlecht, Saint-Gilles, Saint-Josse-ten-Node, Woluwe-Saint-Pierre, Watermael-Boitsfort,
- lot 4: Ixelles, Evere, Ganshoren, Jette, Woluwe-Saint-Lambert,
- lot 5: Bruxelles Ville (y compris l'option relative à l'exploitation des vitrines publicitaires amovibles),

Le candidat peut introduire une demande de participation pour un, plusieurs ou tous les lots. L'adjudicataire est habilité – sous conditions et pour des endroits sélectionnés – à utiliser à la place des vitrines publicitaires analogiques, des vitrines publicitaires digitales ou des vitrines publicitaires déroulantes.

Au moment du lancement du marché, tous les contrats en cours ne sont pas encore terminés de sorte que toutes les communes ne peuvent pas directement participer.

#### **II.2.5. Award criteria**

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

#### **II.2.6. Estimated value**

#### **II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system**

Duration in months: 60

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

1 fois 12 mois.

#### **II.2.10. Information about variants**

Variants will be accepted: no

#### **II.2.11. Information about options**

Options: yes

Description of options:

Les options éventuelles seront mentionnées dans le cahier spécial des charges.

#### **II.2.13. Information about European Union funds**

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:  
no

#### **II.2.14. Additional information**

### **II.2. Description**

#### **II.2.1. Title**

Bruxelles Ville (y compris l'option relative à l'exploitation des vitrines publicitaires amovibles)  
Lot No: 5

## **II.2.2. Additional CPV code(s)**

79341200 Advertising management services

## **II.2.3. Place of performance**

NUTS code: BE10 Région de Bruxelles-Capitale/ Brussels Hoofdstedelijk Gewest

Main site or place of performance: Région de Bruxelles-Capitale

## **II.2.4. Description of the procurement**

Au sein des 19 communes de la région de Bruxelles-Capitale, les abris étaient traditionnellement placés, gérés, entretenus et publicitairement exploités par chaque commune séparément. La STIB souhaite s'occuper elle-même de cela en tant que pouvoir adjudicateur. Chaque commune décide de manière autonome. Une dizaine de communes a déjà confié la gestion des abris à la STIB. Les autres communes sont encore liées pour plusieurs années par leurs contrats actuels mais l'objectif est qu'à l'expiration desdits contrats, la gestion des abris soit également confiée à la STIB pour ces communes.

La STIB a lancé un marché séparé dont l'objet est la conclusion d'un accord-cadre avec un seul adjudicataire pour la fourniture d'environ 2 000 nouveaux abris (incl. un système dynamique d'information des passagers). Ces abris seront placés par phases. Environ 800 abris devront être placés au plus vite après le début du marché.

Les abris seront directement équipés, par la STIB, de vitrines publicitaires.

Le présent avis de marché concerne l'exploitation de ces vitrines publicitaires, y compris la gestion et l'entretien de celles-ci.

La STIB se réserve également la possibilité de reprendre la gestion et l'entretien des abris en tant qu'option du marché.

La nature de l'option sera précisée dans le cahier spécial des charges (il s'agira probablement d'une option obligatoire).

La gestion et l'entretien des abris constituent également une option du marché lancé pour la fourniture des abris. La STIB décidera lors de la procédure de passation dans lequel de ces marchés seront attribués la gestion et l'entretien des abris.

Le marché comporte 5 lots:

- lot 1: Etterbeek, Koekelberg, Molenbeek- Saint-Jean, Uccle, Auderghem,
- lot 2: Schaerbeek, Berchem-Sainte-Agathe, Forest,
- lot 3: Anderlecht, Saint-Gilles, Saint-Josse-ten-Node, Woluwe-Saint-Pierre, Watermael-Boitsfort,
- lot 4: Ixelles, Evere, Ganshoren, Jette, Woluwe-Saint-Lambert,
- lot 5: Bruxelles Ville (y compris l'option relative à l'exploitation des vitrines publicitaires amovibles),

Le candidat peut introduire une demande de participation pour un, plusieurs ou tous les lots. L'adjudicataire est habilité – sous conditions et pour des endroits sélectionnés – à utiliser à la place des vitrines publicitaires analogiques, des vitrines publicitaires digitales ou des vitrines publicitaires déroulantes.

Au moment du lancement du marché, tous les contrats en cours ne sont pas encore terminés de sorte que toutes les communes ne peuvent pas directement participer.

## **II.2.5. Award criteria**

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

## **II.2.6. Estimated value**

## **II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system**

Duration in months: 60

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

1 fois 12 mois.

#### **II.2.10. Information about variants**

Variants will be accepted: no

#### **II.2.11. Information about options**

Options: yes

Description of options:

Les options éventuelles seront mentionnées dans le cahier spécial des charges.

#### **II.2.13. Information about European Union funds**

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:  
no

#### **II.2.14. Additional information**

### **Section III: Legal, economic, financial and technical information**

---

#### **III.1. Conditions for participation**

##### **III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers**

List and brief description of conditions:

Voir Document unique de marché européen (DUME) en annexe de l'avis de marché: doit être obligatoirement complété via le site internet <https://ec.europa.eu/tools/espd>

##### **III.1.2. Economic and financial standing**

List and brief description of selection criteria:

— comptes annuels (comprenant le rapport) des trois derniers exercices comptables disponibles (modèles tels que déposés auprès de la Banque nationale de Belgique) (ou le lien vers le site internet où ces documents peuvent être téléchargés gratuitement),

Ceci n'est pas obligatoire pour les entreprises belges vu que la STIB peut demander les comptes annuels à la centrale des bilans de la Banque nationale de Belgique pour autant qu'ils aient été publiés.

— l'attestation du réviseur d'entreprise concernant le chiffre d'affaires quant à l'exploitation de publicité (qui ne doit pas nécessairement être de la publicité extérieure) pour les 3 derniers exercices comptables disponibles + également à compléter dans le DUME, Partie IV: Critères de sélection point B.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s):

— chiffre d'affaires annuel réalisé en matière d'exploitation de publicité (pas nécessairement de la publicité extérieure) = minimum 3 millions EUR,

— pas de fonds propres négatifs.

Le candidat peut se prévaloir de la capacité économique et financière d'autres entités, quelle que soit la nature juridique de son lien avec ces entités, en ce qui concerne ces critères quant à la capacité économique et financière. Ces entités ne peuvent tomber dans le champ d'application des motifs d'exclusion. Dans ce cas, il doit prouver au pouvoir adjudicateur qu'il disposera des moyens nécessaires à l'exécution du marché, par la présentation de l'engagement de ces entités de mettre ces moyens à disposition du candidat. Ces entités

devront se porter garantes de tous les engagements pris par le candidat et devront s'engager à coopérer pleinement ainsi qu'à mettre à disposition de la STIB tous les moyens qui seront nécessaires dans le cadre du présent marché.

Sous les mêmes conditions, un groupe de candidats peut se prévaloir des possibilités financières des entités de ce groupe ou d'autres entités.

Le candidat y joint une déclaration d'engagement, signée par cette entité.

Il complète également la partie II, C du DUME et mentionne pour quelle partie du marché il fait appel à la capacité économique financière des entités.

La STIB exclura les candidats dont les données financières ne prouvent pas qu'ils disposent des capacités pour mener à bien le marché tel que décrit dans la rubrique II.1.4).

### **III.1.3. Technical and professional ability**

List and brief description of selection criteria:

1) une liste de références pour des services comparables (exploitation de publicité – pas nécessairement des réclames extérieures) exécutées lors des 3 dernières années, en mentionnant:

- une description de la mission avec la valeur annuelle de l'exploitation publicitaire,
- la date du début et de fin,
- l'identité de l'adjudicateur (+ les coordonnées de la personne de contact).

(à compléter dans le DUME, la partie IV: critères de sélection, point C);

2) s'il y a un adjudicateur, des attestations de bonne exécution établies par l'adjudicateur doivent être jointes.

Minimum level(s) of standards possibly required:

1) le candidat devra fournir au moins 2 références contenant les données mentionnées au point 1 qui, au cours de ces 3 dernières années, avaient déjà été exécutées au moins pendant 1 an au moment de l'introduction de la demande de participation;

2) s'il y a un adjudicateur, ces références doivent être accompagnées d'attestations de bonne exécution signées par l'adjudicateur et dans lesquelles les renseignements mentionnés ci-dessus sont repris.

Le candidat peut se prévaloir de la capacité économique et financière d'autres entités, quelle que soit la nature juridique de son lien avec ces entités, en ce qui concerne ces critères quant à la capacité économique et financière. Ces entités ne peuvent tomber dans le champ d'application des motifs d'exclusion. Dans ce cas, il doit prouver au pouvoir adjudicateur qu'il disposera des moyens nécessaires à l'exécution du marché, par la présentation de l'engagement de ces entités de mettre ces moyens à disposition du candidat. Ces entités devront se porter garantes de tous les engagements pris par le candidat et devront s'engager à coopérer pleinement ainsi qu'à mettre à disposition de la STIB tous les moyens qui seront nécessaires dans le cadre du présent marché.

Sous les mêmes conditions, un groupe de candidats peut se prévaloir des possibilités financières des entités de ce groupe ou d'autres entités.

Le candidat y joint une déclaration d'engagement, signée par cette entité.

Il complète également la partie II, C du DUME et mentionne pour quelle partie du marché il fait appel à la capacité économique financière des entités.

— la STIB exclura les candidats dont les données financières ne prouvent pas qu'ils disposent des capacités pour mener à bien le marché tel que décrit dans la rubrique II.1.4).

### **III.1.6. Deposits and guarantees required**

Seront précisées dans le cahier spécial des charges

### **III.1.7. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them**

## Section IV: Procedure

---

### IV.1. Description

#### IV.1.1. Type of procedure

Negotiated procedure with prior call for competition

#### IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

Framework agreement with a single operator

#### IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

### IV.2. Administrative information

#### IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 24/12/2018 Local time: 11:00

#### IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

#### IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French, Dutch

#### IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 12 (from the date stated for receipt of tender)

## Section VI: Complementary information

---

### VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

### VI.3. Additional information

A) pour compléter le Document unique de marché européen (DUME):

1) dans la rubrique «Document» de l'avis d'un marché sur e-Notification (<https://enot.publicprocurement.be>), conservez le document «espd-request.xml», document qui est disponible dans le fichier ZIP;

2) surfez sur le site internet: <https://ec.europa.eu/tools/espd>;

3) choisissez votre langue;

4) sélectionnez «Je suis un opérateur économique»;

5) sélectionnez «Importer un DUME»;

6) télécharger le document «espd-request.xml» qui avait été conservé lors de l'étape 1;

7) sélectionnez votre pays / cliquez sur «Suivant»;

8) complétez les champs exigés;

9) cliquez sur «Aperçu»;

10) téléchargez «dans les deux formats»;

11) enregistrez le fichier DUME;

12) joignez votre fichier-DUME à votre demande de participation lors de l'envoi de celui-ci (électroniquement via la plateforme e-tendering).

## **VI.4. Procedures for review**

### **VI.4.1. Review body**

Official name: Conseil d'État

Postal address: Rue de la Science 33

Town: Bruxelles

Postal code: 1040

Country: Belgium

E-mail: [info@raadvst-consetat.be](mailto:info@raadvst-consetat.be)

Telephone: +32 22349611

Internet address: <http://www.raadvst-consetat.be>

### **VI.4.3. Review procedure**

Precise information on deadline(s) for review procedures:

Conformément à l'article 23 de la loi du 17.6.2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics et de certains marchés de travaux, de fournitures et de services, les procédures de recours doivent être introduites, sous peine de non-recevabilité, dans les délais déterminés aux §2 à §4 à compter de la publication, la notification ou l'accès à l'acte juridique, selon le cas. L'action en annulation telle que visée à l'article 14 est introduite dans un délai de 60 jours. L'action en suspension telle que visée à l'article 15 est introduite dans un délai de 15 jours. Dans le cas où il serait fait application de l'article 18, le délai s'élève à 10 jours.

L'action en dommages et intérêts telle que visée à l'article 16 est introduite dans un délai de 5 ans.

## **VI.5. Date of dispatch of this notice**

22/11/2018